

Accompagner les jeunes consommateurs de substances



Dans la prise en charge de l'addiction à l'adolescence, la collaboration entre spécialistes et professionnels de l'éducation sociale doit se définir. Un programme vaudois dessine les contours d'une d'intervention visant le partenariat.

© Nicolas Dumoulin / Fotolia

Par **Jean-Michel Imhof**, intervenant socio-éducatif, **Nicolas Meylan**, psychologue, **Kathia Bornand**, intervenante socio-éducative, **Line Guillod**, pédopsychiatre, Programme Départ, Département de psychiatrie, CHUV, Lausanne, Service de la Santé publique du Canton de Vaud

A l'adolescence, la consommation de substances constitue une des problématiques fréquemment rencontrées par les professionnels du soin, de l'action socio-éducative, et de l'insertion. Le défi est alors de déterminer un mode d'accompagnement qui puisse tenir compte de plusieurs dimensions : les risques sur la santé, la place et la fonction de la consommation dans la vie du jeune, les règles éducatives et recommandations prescrites par la société (lois, recommandations OFSP [1], politiques sanitaires) et enfin, le débat public ambiant et les messages qu'il véhicule (la question de légalisation du cannabis notamment). Dans ce contexte, il n'est plus toujours simple, pour les adultes accompagnants, de savoir où poser les limites, à quel moment une intervention spécifique est nécessaire, et quel est le message adéquat à renvoyer aux jeunes consommateurs.

En 2015, en écho à ces questions, plusieurs spécialistes du champ de l'adolescence et des addictions ont apporté des éléments de réponse dans un manuel de réflexion et d'action à l'usage des professionnels (GREA [2], 2015). Ce document illustre les diverses implications de la consommation de substances sur les pratiques professionnelles et invite à réfléchir à des interventions spécifiques.?

De l'injonction paradoxale à l'approche compréhensive

La prise en charge des jeunes consommateurs dans les lieux éducatifs pose de facto la question du cadre, légal et institutionnel. Les professionnels doivent réagir face à la consommation, en signifiant l'interdit de rigueur. Cependant, l'éroussement sociétal du système autoritaire vertical (Gaillard, 2014), la recherche des limites et

Comment citer cet article ?

J.-M. Imhof, N. Meylan, K. Bornand, L. Guillod, «Accompagner les jeunes consommateurs de substances», REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 4 février 2019, <https://www.reiso.org/document/4006>

l'opposition caractéristiques du processus adolescent, les débats publics récurrents sur la dépénalisation du cannabis, rendent la notion de l'interdit toute relative aux yeux des jeunes consommateurs. La relation d'autorité verticale et l'appui sur la loi ne suffisent plus à faire stopper les transgressions (Gaillard, 2014). Une frontière a bougé et elle bouscule le champ éducatif. Un autre changement s'est également opéré dans l'accompagnement des jeunes « en difficulté » sur la question de l'exclusion. La recommandation de rigueur aujourd'hui dans les milieux socio-éducatifs est de ne pas surenchérisir sur des mécanismes de ruptures dans des trajectoires de vie qui en sont déjà jalonnées.

L'injonction ici est de favoriser la continuité du soin et la stabilité de la relation, instaurant un rapport mutuel de confiance dans lequel l'autorité pourra se jouer : le jeune pourra accepter cette autorité s'il se sent dans une relation sécurisée (Coenen, 2011). Ainsi, la réponse à un acte transgressif, ou à des comportements ne respectant pas le cadre du lieu de vie ou d'accueil, ne devrait plus être la « mise à la porte » ou l'exclusion définitive.

L'enjeu pour les professionnels est dès lors de parvenir à travailler « avec » la problématique de consommation, et non plus seulement « contre ». Si l'interdit doit toujours être signifié, il ne peut plus exclure. Dès lors, accepter de travailler avec la problématique de consommation demande aux institutions de questionner en partie leur cadre de prise en charge intra muros. Les règlements internes sont là pour poser la limite, nommer l'interdit et le signifier au jeune. Comment intégrer malgré tout la dimension de la consommation dans l'accompagnement ? C'est la pratique, en lien avec le concept pédagogique de prise en charge du lieu d'accueil, qui va permettre de résoudre l'épineuse question du comment « dire non, tout en faisant avec ».

Dans un mandat général d'accompagnement qui porte sur la protection physique et psychique et sur l'autonomisation des jeunes, les professionnels tentent de redéfinir une posture pour travailler sur le symptôme interdit (Coenen et al., 2010), en l'occurrence la consommation, et le sens de ce dernier, sans rien trahir du cadre légal et institutionnel dans lequel ils opèrent et qui doit servir à protéger la jeunesse. Cette posture relève davantage d'une approche compréhensive de la consommation : elle cherche à soutenir le lien avec le jeune, favoriser le dialogue et permettre de l'accompagner dans le changement. Les professionnels sortent donc partiellement d'une pédagogie de la menace, reconnue comme non efficace, pour s'orienter vers une approche davantage axée sur la collaboration avec le jeune autour de sa problématique de consommation et intègre ainsi la notion du « soin ». Ce n'est en effet que dans la compréhension des mécanismes en jeu autour de cette consommation que le professionnel pourra, avec le jeune, identifier les leviers opérationnels vers le changement.

Des outils spécifiques pour un langage commun

Le travail d'accompagnement fait par les professionnels encadrant les jeunes consommateurs ne peut ni ne doit se confondre avec celui de l'évaluation faite par le spécialiste. Mais l'approche compréhensive et le travail éducatif global entrepris par les éducateurs ou maîtres sociaux-professionnels sont une opportunité pour amorcer un accompagnement de ces jeunes sous l'angle de l'intervention précoce (Al Kudri, C., Carrasco K., Savary J.-F. 2010) à savoir : organiser des environnements favorables au sein desquels le repérage des jeunes les plus vulnérables peut se faire et grâce auquel il est possible de construire au besoin une orientation vers du soin spécialisé.

Les interventions menées par DEPART [3] au sein des équipes montrent que cette approche n'est possible que par un travail de mise en commun des pratiques et représentations véhiculées autour de cette consommation. En effet, la pratique des professionnels est le plus souvent hétérogène, riche, créative, nourrie des expériences, connaissances et compétences de chacun. Les différents professionnels porteurs du cadre doivent s'entendre (s'écouter) sur ce que représente la consommation pour eux en termes de valeurs, d'enjeux, d'ancrage sociétal, de dangerosité, et en lien avec les adolescents qu'ils côtoient au quotidien.

Approcher la consommation de manière compréhensive peut parfois mettre le professionnel en doute sur son

intervention : crainte d'être devenu permissif ou de « s'endormir » sur la problématique. La prise en charge peut alors profiter du partage de pratiques et des regards croisés. C'est dans la perspective de soutenir ces processus que des espaces d'interventions animés par les intervenants de DEPART sont proposés à ces professionnels. Ils permettent de mutualiser les pratiques et les savoirs, de conforter le professionnel dans sa stratégie et méthode d'accompagnement et d'élaborer davantage en commun autour de la prise en charge. Le travail réflexif fait par les groupes éducatifs et leurs responsables tend le plus souvent à montrer que la prise en charge de la problématique de la consommation touche à la structure même de l'institution, à son tissu intrinsèque de valeurs, de déontologie, de règlements et de praxis d'interventions. L'institution, alors elle-même entité apprenante (Charlier et al. 2012), se met ainsi en position de réfléchir à la posture générale, véritable politique interne, qu'elle souhaite adopter et qu'elle construit via les interventions menées par l'équipe éducative.

Cette collaboration est également l'occasion de compléter par des apports formatifs les besoins des équipes partenaires. Mais elle est avant tout le lieu de la création d'un langage commun (De Paulis, 2013 ; Morel & Couteron, 2008) par lequel les professionnels peuvent se comprendre et se soutenir mutuellement dans le soin qu'ils n'ont de cesse d'apporter aux jeunes en situation de vulnérabilité. Le travail de collaboration, entre équipes éducatives en contact quotidien avec les jeunes consommateurs et intervenants spécialistes des consommations à l'adolescence, permet une validation des pratiques de part et d'autres. Le résultat de ces interventions se mesure à l'instauration d'un climat institutionnel favorable à la prise en charge des problématiques de consommation au sein des structures et qui favorise l'émergence d'interventions adaptées aux situations individuelles rencontrées.

Permettre aux professionnels de « durer »

Les situations des jeunes consommateurs sont souvent complexes et peuvent amener un sentiment d'impuissance et d'essoufflement. L'expérience tend à montrer que l'instauration d'une collaboration en partenariat, interinstitutionnelle et interdisciplinaire, contribue à soutenir de manière optimum les professionnels engagés. Les séances d'échanges de pratique sont une opportunité pour penser conjointement les interventions et de définir lequel des partenaires est le plus à même de promulguer des soins à un moment donné. Permettre aux professionnels de « durer » peut éviter de nouvelles ruptures dans l'accompagnement du jeune, ce qui constitue souvent un des enjeux majeurs face à ces situations complexes. Les équipes connaissent mieux le rôle et leurs interventions respectives et sont plus à même de se passer le relais.

Le « filet de sécurité » autour de l'adolescent consommateur est ainsi optimisé et contribue à diminuer le nombre de ré-orientations vers d'autres professionnels.

Partenaires de la démarche de l'intervention précoce situés à des niveaux différents de la pyramide d'intervention, équipes de terrain et équipe de spécialistes se relayent ainsi autour du soin, optimisant les chances d'amorcer une discussion avec le jeune consommateur et ainsi d'enrayer les impacts et mécanismes de mésusage des produits psychotropes à l'adolescence.

Bibliographie sélective citée:

- Gaillard, J.-P. 2014. Enfants et adolescents en mutation mode d'emploi pour parents, éducateurs, enseignants et thérapeutes. ESF Editeur.
- Depaulis, A. 2013. Travailler ensemble, un défi pour le médicosocial : complexité et altérité. ERES. Morel, A ; Couteron, J.-P. 2008. Les conduites addictives : comprendre, prévenir, soigner. Dunod.
- Charlier et al. 2012. Accompagner : un agir professionnel. Une approche ethnométrique. DeBoeck supérieur.
- Roland Coenen et al., mars 2010. Les symptômes interdits : manifeste pour le changement. Supplément au JDJ-RAJS n°293
- Coenen, R. « Toutes les institutions sont punitives », in Journal du droit des jeunes, 2011/4, n°304. Plateforme Adolescents GREA, 2014. Adolescents aux risques de l'addiction. Manuel de réflexion et d'action à l'usage des professionnels. Lausanne : GREA.

[1] Office fédéral de la santé publique

[2] Groupe romand d'études des addictions

[3] DEPART est une unité interdisciplinaire du département de psychiatrie du Chuv, mandatée par la Santé Publique du canton de Vaud pour l'évaluation et la prise en charge des adolescents consommateurs de substances de 12 à 20 ans. Elle a également pour mandat de soutenir les professionnels dans la prise en charge des problématiques liées aux consommations et dans le repérage des jeunes les plus à risques. [Page internet](#)